

Vente — Achat — Echange
de PROPRIETES

CONSULTEZ **PARIS** COURTIER EN IMMOBILIERES

227, Notre-Dame Est Victoriaville — 758-3145

André & Guy VERVILLE
REPRESENTANTS

RCA et **MAYTAG**

235, Notre-Dame Est
VICTORIAVILLE 752-4722

Aboutissement de 20 ans de projets

Début de la construction de l'édifice fédéral

VICTORIAVILLE (JR) — L'édifice fédéral de Victoriaville deviendra réalité d'ici 10 mois. En effet, cet édifice qui fait parler de lui dans la région des Bois Francs depuis plus de 20 ans sera définitivement érigé sur le site St-Jean-Baptiste Olivier par la firme Gaston Beaudet Ltée de Warwick. Les travaux de construction ont débuté ce matin et une

cérémonie officielle marquera le début des opérations vers onze heures ce matin.

Le ministre de l'Industrie et du commerce du Canada, M. Jean-Luc Pépin présidera la cérémonie de la première pelletée de terre. Le ministre des travaux publics, par la voix du sous-ministre W.S. Davies a autorisé la firme Gaston Beaudet à débu-

ter les travaux pour le montant de la soumission déposée soit \$748,935 dollars. En certains milieux, on avait craint que l'annonce du début des travaux soit retardé en novembre mais le ministère des Travaux publics après étude de la soumission déposée le 29 septembre dernier a donné son autorisation afin que les travaux débutent ce matin.

Les plans de l'édifice ont été réalisés par la firme d'architecte Ferdinand Blais de Drummondville. Il abritera les Services des douanes, du revenu et de l'agriculture. L'édifice aura deux étages et ses dimensions sont de 108 pieds de largeur par 144 pieds de longueur pour plus de 15,000 pieds carrés.

Un spectaculaire dérapage fait quatre blessés à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (Par Richard Hénault) — Un spectaculaire accident, impliquant trois voitures et un camion, s'est produit à l'angle des rues Notre-Dame ouest et Leneau à Victoriaville. Il appert, selon les constatations des policiers qui se sont rendus sur les lieux, que l'automobile qui était conduite par M. Jean Beauchesne, du 4161 4^e rue à Montréal, aurait dérapé pour ensuite heurter le camion qui venait en sens inverse.

L'automobile de M. Beauchesne a poursuivi sa course, en allant donner contre une automobile en stationnement, qui était la propriété de M. Paul-Ernie Beauvilliers de Victoriaville, puis s'est finalement immobilisée dans le stationnement du restaurant Buffet Minute, où elle a heurté une au-

Lois aux consommateurs



Une soirée de discussion sur les lois aux consommateurs a eu lieu chez les Chevaliers de Colomb à Tingwick. M. Yves Gauthier des Artisans, M. Louis Ladouceur de l'office du consommateur, M. Conrad Daigle président des Artisans et M. Laurent Ouellet, grand chevalier de Tingwick ont participé à la rencontre.

(Photo La Tribune, Victoriaville)

"Le Crédit social a eu son époque, mais en 1972, c'est terminé..."

(André Ouellet)

VICTORIAVILLE, (RH) — "Le Crédit social a eu son époque mais en 1972 c'est terminé". C'est en ces termes que s'est exprimé le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, M. André Ouellet qui était de passage à Victoriaville hier à l'occasion d'une assemblée du Parti libéral, à laquelle assistaient environ 900 personnes. M. Ouellet s'en est particulièrement pris au Parti

créditiste et à son député dans Lothbinière, M. André Fortin.

Tout en citant des chiffres relevés lors des dernières élections, M. Ouellet a fait ressortir le déclin du parti de M. Caouette. C'est ainsi qu'en 1962, alors que l'on avait la campagne sur le dividende national, 1 million de personnes votaient créditiste. En 1963, 900,000 appuyaient la politique basée sur la balance du pouvoir des cré-

En bref

PAR G.A. BECHARD

LA CHAMBRE DE COMMERCE de Princeville dont M. Jean-Guy Ramsay est le président voit une première réalisation de son comité des affaires commerciales dirigé par M. Jean-Claude Leclerc. Lors d'une réunion avec les propriétaires d'établissements commerciaux comme invités, un comité provisoire a été formé pour étudier des problèmes communs et tenter d'y apporter des solutions. Le président de ce comité est M. Richard Lassonde, le secrétaire M. Jacques Verville, et les directeurs MM. Claude Ménard, Renald Girouard, Charles Martin et Fernand Marcoux. Ces responsables ont pour tâche de préparer la formation d'une association de marchands.

A ST-LOUIS DE BLANDFORD, une progressive entreprise industrielle réalise un important projet d'agrandissement de ses usines. Il s'agit de Caravanne Val-Bar inc. Le projet consiste en une addition sur toute une section des bâtisses actuelles. Cet agrandissement était devenu nécessaire pour des améliorations toujours possibles au domaine de la production.

LES BALADINS de Princeville sont en pleine campagne de recrutement pour les jeunes intéressés au folklore. Une cinquantaine sont déjà à l'oeuvre, en trois groupes, et d'autres sont encore acceptés. Les séances de travail ont lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, avenue St-Charles, le samedi avant-midi, à partir de 9 h. Une équipe de bonnes volontés, aimant le folklore, voit à l'animation des séances.

LE VESTIAIRE FAMILIAL ST-EUSEBE de Princeville a tenu sa première vente publique de la saison 1972-73. Mme Maria Lavigne, présidente et ses aides se sont tenues à la disposition des intéressés, durant les heures déterminées pour cette vente. Les responsables du mouvement ont convenu de faire une analyse des résultats obtenus et d'étudier des moyens à prendre pour intéresser davantage le public à ces distributions mensuelles.

LES CHEVALIERS DE COLOMB de Princeville ont formé des équipes pour la visite des foyers. Ces visites ont pour but de faire participer la population à l'activité connue sous le nom de "Journée colombienne". L'initiative assurera le maintien des œuvres supportées par les Chevaliers de Colomb.

LA COMMISSION SCOLAIRE de Princeville a reçu la secrétaire de l'Association des commissions scolaires du Centre du Québec. Mme Jutras a passé en revue avec le président de la Commission scolaire, M. Hervé Boudreau, et ses collègues, les règlements se rapportant à la Fédération et à l'Association. Les participants ont appris que l'Association existait depuis plus de 30 ans. Aider les locales et promouvoir la cause de l'éducation sont les principales raisons d'être de l'Association. Quant à la Fédération, son rôle de premier plan est de servir de lien entre le Ministère de l'éducation et les associations formées de locales.

LA BRIGADE DES INCENDIES de Plessisville a noté la destruction d'une automobile par le feu sur ses fiches pour la première moitié d'octobre. La voiture appartenait à M. Jean Fusay. On croit que c'est un court-circuit qui est la cause de l'incendie. L'automobile est une partie totale selon les renseignements fournis à M. Robert Godbout, chef des pompiers.

A LAURIERVILLE, des amateurs de quilles ont formé plusieurs équipes pour les activités de la saison 1972-73. Le groupe est déjà à l'oeuvre. Les premières rencontres laisseront voir qu'un bon esprit sportif règne parmi les joueurs qui vont prouver de dynamisme à l'occasion des parties.

A PLESSISVILLE, la construction domiciliaire est des plus actives à cette période-ci de l'année. Tous les entrepreneurs ont des contrats à remplir et de nouvelles résidences s'élèvent un peu partout dans la ville et principalement sur les secteurs en voie de développement. Le domaine So-Plac est l'un de ces secteurs. Les nouvelles résidences sont de construction conventionnelle ou sectionnelle selon le désir des clients.

LES CLUBS D'AGE D'OR ST-CALIXTE de Plessisville a donné suite à son projet d'une soirée hebdomadaire de quilles. Les personnes âgées sont déjà à l'oeuvre le jeudi soir de chaque semaine sur les allées du Centre des loisirs. La direction du Club d'âge d'or a invité tous ceux qui aimeraient à se joindre au groupe déjà au jeu, pour des périodes de détente dans la pratique d'un sport très salutaire pour les personnes âgées.

Plessisville, (G.A.B.) Les personnalités qui ont tiré les conclusions du congrès diocésain tenu à Plessisville par les Filles d'Isabelle ont déclaré que la manifestation avait été très enrichissante pour tous les participants. Le thème "Qui est ton Dieu" a reçu une attention particulière lors de la partie "études" du congrès et il a été reconnu que la recherche de Dieu dans sa vie devait être la préoccupation première de tout catholique et des Filles d'Isabelle en particulier. La période d'examen sur les règlements de la constitution a aussi été très fructueuse et plusieurs en ont beaucoup appris sur ce point. Les participants ont constaté qu'il était bon de faire preuve de prudence et de charité sur les jugements portés envers les autres.

Les Optimistes de Plessisville ont organisé une manifestation mixte pour souligner le changement des pouvoirs. La forme humoristique donnée à la cérémonie a procuré beaucoup de plaisir aux participants et à leurs compagnes. Le président sortant de charge, M. Raymond Touchette, a été mis en "cage" après qu'on lui ait fait revêtir la "camisale de force". Quant au président entrant en fonction, M. Denis Rousseau, si a reçu un accueil chaleureux, "apporté par l'oiseau symbolique de la naissance". Le marteau et la cloche ont également été remis au président entrant en fonction pour 1972-73.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE, (RH) — La Jeune chambre de Victoriaville du président René Landry tenait sa dernière activité du mois. Il s'agissait d'un rallye sécurité qui semble-t-il a remporté un franc succès. La prochaine assemblée mensuelle de ce mouvement se tiendra le 13 novembre prochain.

Le vice-gouverneur de zone des clubs Lions rendra visite demain au club local à l'occasion de son souper régulier qui aura lieu à compter de 18h.30 au motel Colibri de Victoriaville.

A l'occasion de la onzième conférence annuelle de l'Ontario Petroleum Institute Inc., le ministre des Richesses naturelles et député du comté d'Arthabaska à l'Assemblée nationale, M. Jean-Gilles Massé prononcera une conférence portant sur la politique énergétique du Québec avec ses contraintes et ses perspectives. Le tout se déroulera demain à compter de 12h.15 à l'hôtel Inn on the Park, de Toronto.

Les Chevaliers de Colomb de Warwick rendaient samedi soir dernier hommage à leurs membres qui célèbrent cette année leur vingt-cinquième anniversaire de mariage ou de vie colombienne. Dix couples ont été honorés pour leur anniversaire de vie commune. Les festivités ont débuté par une messe à 19h.30 puis on s'est transporté à la salle du Canton où se sont déroulées les cérémonies.

Le comité de l'UNICEF destiné à l'amélioration de la santé, de l'instruction et de l'éducation des enfants dans les pays en voie de développement, lance présentement un appel en vue de la prochaine campagne qui se tiendra d'ici quelque temps. On espère dépasser la somme de \$2,226.19 qui a été recueillie l'année dernière à Victoriaville et Arthabaska.

La semaine d'activités théâtrales qui a été lancée samedi dernier au CEGEP de Victoriaville et qui s'est poursuivie hier, présentera aujourd'hui, lundi, deux pièces. La première aura lieu à 20h.30 au grand auditorium du CEGEP et il s'agira de "Colas et Collette" de Joseph Quessel. La seconde sera présentée à compter de 19h.30 au théâtre de poche et il s'agira d'une oeuvre d'un auteur québécois soit "Les grands départs", de Jacques Languir.

Le prochain souper Optimiste qui aura lieu demain soir devrait intéresser les quelques membres qui auraient une légère tendance vers l'obésité ou l'embonpoint. En effet, M. Raymond Dion, propriétaire du Centre de culture physique de Victo, leur parlera des effets de l'inactivité physique. D'autre part, un comité de 15 membres oeuvre toujours d'arrache-pied à la préparation de la semaine d'appréciation de la jeunesse qui remporte à chaque année un franc succès.

L'Association des coiffeurs et coiffeuses des Bois-Francs célébrait hier à l'Académie de danse de Victoriaville, son vingt-cinquième anniversaire de fondation.

Entrée en fonction du nouvel exécutif du club Kanvicto

VICTORIAVILLE (RH) — La soirée de samedi dernier coïncidait pour le club de camping et de caravaning Kanvicto de Victoriaville avec la clôture de la saison de camping 1972 et également avec l'entrée en fonction du nouvel exécutif pour 1973. Afin de souligner d'importantes activités, un dîner s'est tenu à la salle Victoria gment ces événements, on de la plage Hamel. Les membres ont d'ailleurs répondu en grand nombre à l'invitation du nouveau président, M. Gaston Houle.

En plus des gens de Victoriaville et de la région, deux autobus en provenance de Sherbrooke avaient amené un groupe de campeurs de cette région. Ils se sont joints à ceux de Victoriaville pour célébrer ces événements. Pour second M. Houle dans sa tâche au cours de la future saison, les autres membres de l'exécutif qui sont entrés en fonction samedi dernier sont MM. Réjean Filion, vice - président, Jean-Guy Luneau secrétaire et Pierre Lallier, trésorier. De fait, ces dirigeants ont été élus lors du Noël du campeur en septembre mais ce n'est que samedi dernier qu'ils entraient officiellement en fonction.



Le club de camping et caravaning Kanvicto de Victoriaville clôturait officiellement sa saison samedi soir dernier à l'occasion d'une soirée qui se tenait à la salle Victoria. C'était également samedi dernier que le nouveau bureau de direction entrait en fonction. Celui-ci se compose de M. Pierre Lallier, trésorier, Jean-Guy Luneau, secrétaire, Gaston Houle, président, Réjean Filion, vice-président et Bruno St-Cyr, publiciste.

(Photo La Tribune, Victoriaville)

SOIRÉE DE REMISE DES TROPHÉES DE LA LIGUE DE BALLE-MOLLE INDUSTRIELLE

VICTORIAVILLE, (RH) — La ligue de balle-molle Industrielle de Victoriaville a clôturé sa saison 1973 par la remise des trophées aux équipes et aux joueurs méritants. C'est dans une proportion d'environ 90% que les joueurs ont participé à cette soirée qui remporta certes un franc succès.

Le commanditaire de la ligue, M. Sylvio Tremblay a procédé à la remise des trophées en compagnie du président, M. Gaston Houle. C'est ainsi que dans le domaine des honneurs individuels, l'as-lanceur de l'abbatoir Mailhot, Denis Rheault s'est mérité le trophée accordé au meilleur lanceur de la saison. Chez les frappeurs, Denis Boissonneault du Lemay auto s'est vu décerner le trophée emblématique en vertu d'un règlement qui l'a fait triompher sur Serge Gingras qui avait précédemment été déclaré vainqueur.

D'autre part, on a profité de l'occasion pour dévoiler le nom du récipiendaire du trophée décerné au joueur le plus utile et c'est le jeune Michel Huppé du restaurant Gros Bill qui a reçu cet honneur. Enfin, au chapitre des équipes, tel que convenu, l'instructeur Denis Dubé du Roger Côté meuble est venu cueillir les trophées que s'é-

taient mérités son équipe en remportant le championnat de la saison suivi de celui des séries éliminatoires.

Le président Gaston Houle, rencontré lors de cette soirée, s'est déclaré plus qu'enchanté de la tournure des événements car, en dépit du fait que la ligue ait amorcé la saison en accusant un sérieux déficit, à l'heure actuelle, celle-ci possède d'un montant supérieur à \$200 en banque. De plus, selon toute évidence, les joueurs de la ligue semblaient très heureux de la saison qui se termine et également de la soirée à laquelle ils prenaient part.

Chronique municipale

WARWICK, (RH) — Le conseil de ville de Warwick lors de sa dernière assemblée a résolu d'acheter un tracteur pour travaux de voirie municipale au garage Maurice Martel au prix de \$27,150, ce montant constituant la plus basse soumission reçue. Cet achat se fera cependant aux conditions stipulées dans le règlement d'emprunt adopté à cet effet.

La ville procédera également à l'achat d'un souffleur au prix de \$11,000. Cet achat sera également conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt, nécessaire pour cet achat, par les propriétaires d'immeubles imposables, propriétaires dûment convoqués à une assemblée publique à cet effet.

La ville demandera au ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, une subvention pour les travaux d'égoûts et d'aqueduc qui doivent être exécutés dans les limites de Warwick et dont les coûts estimatifs sont de l'ordre de \$330,802.50.

On demandera également au ministre de la Voirie provinciale la permission d'exécuter des travaux d'égoûts pluviaux le long de la nouvelle route cinq entre les rues Leblanc et Hôtel de ville. Ces travaux seront exécutés conformément aux plans préparés par la firme d'ingénieurs conseils Saint-Pierre, Bertrand, Charron et Savoie.

Une permission sera aussi demandée par la ville à l'Hydro-Québec à l'effet d'installer un hauban à partir d'un poteau situé en face du stationnement de la fabrique St-Médard pour se raccorder à un poteau de la compagnie de téléphone de Warwick dans le but de poser un réflecteur afin de mieux éclairer le policier chargé de la circulation durant les heures des messes.

Enfin, la ville fera l'achat d'un trophée perpétuel destiné à être décerné à l'équipe championne de la ligue Junior des Cantons de l'Est.

Participaient à la dernière assemblée, M. Richard Fortin ainsi que MM. Henri Pirreault, Jean-Marc Béliève, Roméo Tanguay, Joachim Raiche, Benoît Turcotte et Léopold Marchand.

Femmes d'affaires



L'Association des dames de carrières de Victoriaville s'est réunie avec Me Raymond Poirier comme conférencière. Me Poirier est entourée de la trésorière Mme Marie-Claire Hamel, de la présidente Mme Marie-Josèphe Farizy Chaussé et de la responsable de la soirée Mme Germaine Rheault.

(Photo La Tribune, Victoriaville)

APPRENEZ A REMPLIR LES DECLARATIONS D'IMPOT

Des milliers de gens gagnent bien leur vie dans le domaine du service professionnel d'impôt sur le revenu. Si à B. Block, le plus grand service d'impôt du Canada, vous proposez un cours spécial de 2 semaines pour vous apprendre à remplir les déclarations d'impôt sur le revenu. Vous recevrez des cas pratiques sous la direction de professeurs expérimentés de B. Block.

Aucune limite d'âge. Aucune formation préalable. Expérience antérieure non requise. Études à temps plein ou à temps partiel offerts aux diplômés qui remplissent les conditions.

Début des classes le 23 octobre.

B. BLOCK

286 King Ouest
Sherbrooke — 567-0533

Veuillez m'envoyer gratis les renseignements sur le cours d'impôt sur le revenu à B. Block de 1973. Cette demande de renseignements ne m'engage ni à rien.

Prénom: _____
Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Province: _____ Zone: _____

RECOURREZ ET POSTEZ VOS AUVOURNUS... RECOURREZ ET POSTEZ VOS AUVOURNUS... RECOURREZ ET POSTEZ VOS AUVOURNUS...

Une trentaine de nouveaux membres aux effectifs du Syndicat des employés de l'Asbestos Corporation

THETFORD MINES, (MD) — En raison d'un jugement de M. Roger Lecavalier, commissaire-enquêteur au ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec, une trentaine de nouveaux membres s'ajouteront aux effectifs actuels du Syndicat national des employés salariés de l'Asbestos Corporation Lté. Le nombre de cotisants à ce syndicat passera de 210 à 240.

Dans son jugement, le commissaire-enquêteur précise que

l'accréditation du Syndicat des employés de l'Asbestos Corporation Lté doit également couvrir les employés affectés aux tâches suivantes: les secrétaires seniors, sauf les secrétaires des vice-présidents; les secrétaires polyvalentes; les sténographes et les sténographes juniors; les commis seniors à la comptabilité; les commis à la réception; les commis à l'audition interne; les commis au département du personnel, à l'exception de M. Jacques La-

mothe; les superviseurs et les analystes de la qualité de la fibre; les superviseurs de la sécurité; les superviseurs des projets de recherches et de développement. Auparavant, ces fonctions, dont plusieurs jugées confidentielles, n'étaient pas incluses dans l'accréditation syndicale.

La requête du syndicat n'a pas été acceptée en entier par le commissaire-enquêteur, c'est ainsi que certaines fonctions continueront d'être exclues de

l'accréditation syndicale: les constables de sécurité; la réceptionniste et opératrice du système téléphonique; le commis au département du personnel qui assiste aux négociations; les analystes des budgets et des coûts; le superviseur des minuteriers et les secrétaires des vice-présidents.

M. Roger Lecavalier suggère même, que les constables de sécurité ne forment qu'un seul et même groupe et qu'ils forment une unité de négociation bien distincte.

Reprise des négociations

Le contrat de travail des employés salariés de l'Asbestos Corporation Lté est expiré depuis le 31 décembre 1971. Le verdict du commissaire-enquêteur signifie la reprise des négociations qui avaient très peu progressé.

Réunion d'information pour les maires des comtés de Lotbinière, Wolfe et Mégantic

THETFORD MINES (MD). Le ministère des Affaires municipales du Québec a convié les maires des comtés de Mégantic, Wolfe et Lotbinière à une réunion d'information qui se tiendra le 14 novembre à l'auditorium de l'école polyvalente de Thetford Mines.

Le ministère des Affaires municipales a organisé cette réunion dans le but d'informer davantage les maires sur toutes les dispositions et les implications des nouvelles lois de l'évaluation foncière et du regroupement.

Ces deux sujets prennent de plus en plus d'importance en 1972 puisque le regroupement de certaines municipalités apparaît comme une opération inévitable aux yeux des autorités gouvernementales provinciales. L'évaluation foncière doit également être étudiée sérieusement devant tous les programmes qui pointent à l'horizon.

Pour respecter l'échéancier

Secteur de rénovation: les entrepreneurs devront prendre les bouchées doubles...

THETFORD MINES (MD) — "Les travaux devaient être exécutés assez rapidement au cours des cinq prochaines semaines sur les chantiers de la deuxième phase du programme de rénovation urbaine de la paroisse St-Maurice de Thetford Mines".

Cette assurance a été donnée, hier soir, par M. Louis-Philippe Boucher, maire de Thetford Mines, alors qu'il s'adressait à une trentaine de citoyens concernés réunis à l'école d'Youville. Le premier magistrat de la ville de l'Amiante donnait alors un résumé des entretiens qu'il a eus, la semaine dernière, avec les dirigeants de la firme "Les constructions du St-Laurent Ltée", titulaire du contrat général de la deuxième phase du programme de réaménagement urbain du secteur St-Maurice.

Cette rencontre du maire de Thetford Mines avec les autorités de la firme "Les constructions du St-Laurent Ltée" s'est déroulée la semaine dernière

après que plusieurs citoyens eurent manifesté des inquiétudes vis-à-vis la lenteur des travaux dans le secteur de rénovation pendant le dernier mois.

M. Boucher a également informé l'assemblée que les chantiers des travaux généraux de la seconde étape du plan de relocalisation du secteur St-Maurice seraient fermés vers le 3 décembre. A en juger par les nombreux griefs énumérés par les contribuables présents à la réunion convoquée par la ligue de citoyens de St-Maurice, les entrepreneurs devront certes prendre les bouchées doubles au cours des prochaines semaines pour respecter l'échéancier prévu.

Manque de cohésion

Les propriétaires dont les résidences furent déménagées cette année se plaignent d'un manque de cohésion et de la lenteur des travaux. Ils refusent de croire que seule la mauvaise température est à l'origine de certains retards. Ils exigent plus de diligence dans l'exécution des travaux parce que l'hiver approche à grands pas.

Une étude, le 28 octobre

Mesure insuffisante pour les employés de la carrière de granit de St-Gérard

DISRAELI (MD) — Le ministère des Ressources natu-

relles du Québec fera une étude de la situation qui prévaut

le 28 octobre lorsque la carrière de granit de St-Gérard, comté de Wolfe, fermera ses portes.

C'est ce que précise une lettre envoyée à M. René Lavoie, député de l'Unité-Québec du comté de Wolfe à l'Assemblée nationale, par M. J.-Gilles Massé, ministre des Ressources naturelles du Québec.

La cessation des opérations à la carrière de granit de St-Gérard, propriété de la firme Martineau et Deschambault, entraînera la mise à pied de 35 employés.

Mesure insuffisante

"Cette étude du ministère des Ressources naturelles, a dit M. Lavoie, ne sera pas suffisante pour les employés qui tomberont sur le chômage. Ça prend plus qu'une étude. Il faut faire quelque chose de concret pour eux".

Devant la gravité de la situation à St-Gérard, le député de Wolfe a également demandé l'aide de M. Jean Cournoyer, ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, et de M. Guy St-Pierre, ministre de l'Industrie et du Commerce.

"Seul le ministère des Ressources naturelles a répondu à mon appel et l'étude envisagée sera insuffisante", a précisé M. Lavoie. Le député de Wolfe a conclu en affirmant que les autorités compétentes avaient été prévenues des difficultés des carrières de granit, mais qu'aucune mesure n'avait été prise pour remédier au problème.

Faits divers

Quatre blessés dans deux capotages

THETFORD MINES (MD) — Quatre personnes ont subi des blessures légères dans deux capotages survenus, dans la région de Thetford Mines.

Le premier capotage s'est produit sur le chemin de la "Grande Ligne", entre St-Jacques de Leeds et St-Pierre de Broughton. Le conducteur, M. Roger Rosberry, 18 ans, de St-Pierre de Broughton, et les deux occupants, MM. Pascal et François Routhier, âgés respectivement de 18 et 17 ans, également de St-Pierre de Broughton, se sont infligés des coupures et des lacerations au visage. Les trois jeunes ont regagné leur domicile respectif après avoir été traités à l'Hôpital générale de la région de l'Amiante Inc.

Chemin de Robertson

Le deuxième capotage s'est produit sur le chemin de Robertson (route 1), près de la traverse à niveau de la mine Nationale Asbestos.

Le conducteur et seul occupant de l'automobile, M. Rock Emilie Lessard, 21 ans, d'East Broughton, s'en est tiré avec des plaies et des ecchymoses. Après avoir été coupé par un chauffard, il a préféré prendre le fossé plutôt que de risquer une autre collision.

La Sûreté du Québec, division de Thetford Mines, a procédé aux constatations d'usage de ces deux capotages.

Véhicule en flammes, sans propriétaire

THETFORD MINES (MD) — Un incident assez inusité s'est déroulé samedi soir, à la hauteur du neuvième rang d'East Broughton.

Une automobile a pris feu et son conducteur a alerté les pompiers d'East Broughton. À l'arrivée des sapeurs, le conducteur avait pris la clé des champs. L'automobile serait une perte totale.

La Sûreté du Québec, détachement de St-Joseph de Beauce, a institué une enquête pour éclaircir cette histoire.

Début d'incendie sur le chemin Robertson

THETFORD MINES (MD) — Un début d'incendie a engendré des pertes matérielles de l'ordre de \$500, au restaurant "Chez Paul", propriété de M. Paul Drouin, sis sur le chemin de Robertson.

Le feu a éclaté dans un matelas d'une chambre à coucher de la bâtisse. Les sapeurs de Thetford Mines furent mandés sur les lieux et ils ont rapidement réprimé l'élément destructeur. Ils ont maîtrisé les flammes à l'aide d'extincteurs.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES (MD) — Des cours des préparations au mariage seront encore donnés cette année dans la paroisse St-Maurice. Ces cours auront lieu le dimanche après-midi et débuteront à la mi-janvier 1973.

Le congrès annuel du Conseil central des syndicats nationaux de la région de Thetford Mines (CSN) débutera jeudi de cette semaine pour se terminer deux jours plus tard.

La réunion mensuelle de l'Association coopérative féminine de Thetford Mines se déroulera mercredi le 25 octobre, à compter de 20 heures, à l'édifice syndical de la ville de l'Amiante. Mme Alice Fortier, présidente de l'Association des veuves, et Mlle Gertrude Roy, du ministère de l'Agriculture, seront les conférencières invitées. Il y aura également une projection de diapositives.

L'assemblée spéciale de la zone de l'Amiante du Conseil économique régional du Sud-Est du Québec (CERSEQ) aura lieu jeudi soir prochain, à 19h30, au sous-sol du centre paroissial de Thetford Mines. Cette réunion revêt une importance capitale puisqu'il sera question de la survie de la zone de l'Amiante au sein du Conseil économique du Sud-Est du Québec.

La semaine politique débute aujourd'hui au CEGEP de Thetford Mines. Plusieurs films seront projetés aux étudiants pendant cette semaine. Les trois candidats dans le comté de Frontenac aux élections fédérales du 30 octobre se rendront également au CEGEP pour expliquer leur programme respectif aux étudiants de cette institution.

L'assemblée générale annuelle de l'Association coopérative d'économie familiale de Thetford Mines (ACEF) aura lieu ce soir, à 19h30, au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-la-Présentation.

C'est cet après-midi, au sous-sol du Centre paroissial, que se tiendra l'assemblée mensuelle du mouvement des femmes chrétiennes de la paroisse St-Alphonse.

Chronique judiciaire

LAC-MEGANTIC — André Audet, un jeune homme de St-Sébastien qui avait été le héros peu reluisant d'une chasse à l'homme mouvementée lancée à La Guadeloupe et interrompue en catastrophe à Lac-Mégantic, a été condamné à trois mois d'emprisonnement pour son exploit par le juge Léonce Côté, de la Cour des Sessions de la Paix.

Audet qui était derrière les barreaux depuis son arrestation bénéficiera toutefois d'une remise de peine pour le temps déjà passé en prison.

Outre la peine d'emprisonnement qu'il aura à purger, il s'est vu interdire le droit de conduire un véhicule-automobile pendant deux ans et il s'est vu imposer une ordonnance de probation d'une durée d'un an.

Denis Rodrigue, de Lac-Mégantic, a été condamné à une amende de \$50 et aux frais pour avoir été trouvé au volant d'une automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Le magistrat lui a interdit de conduire un véhicule-automobile entre huit heures le vendredi soir et sept heures le lundi matin pendant une période de trois mois.

Fernand Mercier, de Lac-Mégantic, et André Fortin, de Ste-Cécile, ont été condamnés à \$50 d'amende chacun et aux frais après avoir été trouvés coupables de la même infraction. L'un permis de conduire leur a été retiré pour une période de trois mois. Par ailleurs, une plainte similaire portée contre M. Jacques Beaulieu, de domicile inconnu, a été rejetée, la Couronne n'ayant pas de preuve à présenter dans cette affaire.

Germain Gagnon, de Sherbrooke, qui avait été trouvé coupable du vol d'un accumulateur, a bénéficié d'un sursis de sentence mais il devra se soumettre à une ordonnance de probation d'une durée de six mois.

Léo Chouinard, un hôtelier de Woburn, a été condamné à \$500 d'amende et aux frais pour avoir enfreint les dispositions du permis qui lui a été octroyé par la Société des Alcool de Québec.

Bruno Bourgeault de domicile inconnu, a été acquitté d'une accusation de vol qui pesait sur lui.

Les Marinières revivent

LAC-MEGANTIC, (G.D.) — Le corps de majorettes "Les Marinières" revivra en 1972-73.

La direction du corps a été confiée à Mme Gisèle Beaudoin en remplacement de Mlle Ginette Baillargeon.

Le corps 1972-73 s'orientera vers les spectacles tout spécialement, abandonnant les compétitions, lesquelles demandent

beaucoup de travail et surtout occasionnent bien des frais. Les Marinières seront en mesure d'exploiter davantage la partie spectacle en donnant plus de musique, plus de chorégraphie, plus d'apparat.

La direction a retenu les services des mêmes professeurs qui se spécialisent dans le spectacle.

Projet de patinoire couverte à Coleraine soumis au Haut Commissariat aux loisirs

COLERAINE (MD) — Le projet de construction d'une patinoire couverte sans glace artificielle à Coleraine poursuit son petit bonhomme de chemin.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, M. Jean-Denis Deschamps, maire de la municipalité de Coleraine. Ce projet, au coût estimé de \$120.000, vient d'être soumis à l'attention des autorités du haut-commissariat aux sports, à la jeunesse et aux loisirs du Québec.

Semble-t-il que la municipalité de Coleraine a suivi cette procédure dans le but de recevoir un octroi du gouvernement provincial. Selon les dires de M. Jean-Denis Deschamps il est peu probable que

le gouvernement du Québec acquiesce à cette demande.

Fédéral

Les dirigeants municipaux de Coleraine misent leurs espoirs du côté du gouvernement fédéral. Ils sont confiants que le programme des initiatives locales défrayera un bon pourcentage du coût de construction de cette patinoire couverte sans glace artificielle. La partie non subventionnée par Ottawa serait financée par le trésor municipal de Coleraine.

"Nous devrions en savoir plus long vers le 15 novembre", a conclu le premier magistrat de la municipalité de Coleraine.

Léo Boucher justifie l'attitude du bureau de direction dans l'affaire: Le Patriote-Syndicat de l'amiante...

ASBESTOS, (FL) — Une semaine après la parution dans La Tribune d'extraits du bulletin de liaison du PQ-Richmond du mois de septembre, et quelques jours après le vice-président du Syndicat et responsable du référendum, M. Edmond Delorme, M. Léo Boucher, président du Syndicat national de l'amiante, a bien voulu donner certaines explications sur certaines affirmations, jugées par lui comme étant les plus gratuites.

Au sujet de l'allégation voulant que le comité exécutif du Syndicat "y ait mis toute la pression nécessaire", M. Boucher a rétorqué: "C'est faux. Ce n'est pas l'exécutif mais le bureau de direction. Nous sommes 21 dans ce bureau de direction au comité d'union. Nous

avons recommandé, à raison de 19 contre 1, il y avait une absence, la désaffiliation de la CSN et nous en avons donné la raison. Que nous ayons fait une recommandation ou non, nous aurions subi le même sort, car si on n'en faisait pas, nous étions des "pas bons" et si on en faisait une, les critiques venaient quand même".

Le président s'est vivement défendu de l'accusation "d'avoir agi rapidement pour éviter que la CSN ait trop de temps pour se défendre". De répondre M. Boucher: "L'avis de motion demandant la désaffiliation a été donnée à l'assemblée générale du 4 juin dernier. Donc, ceux qui voulaient que la CSN agisse avaient amplement le temps pour demander à cette dernière de faire le nécessaire, puisque la résolution de désaffiliation a été présentée seulement à l'assemblée générale spéciale du 10 septembre. La CSN a bénéficié de trois mois pour manoeuvrer. De plus, elle était présente à l'assemblée par l'entremise de son vice-président, M. Jean Thiébaud, de même que durant le référendum par des membres pro-CSN dans tous les endroits de votation."

"Décision qu'il faut respecter"

M. Boucher poursuit: "Je remercie tous les membres qui ont voté lors du référendum au sujet de la désaffiliation de la CSN. Bien sûr, nous n'avons pas fait l'unanimité sur un sujet aussi important et je respecte l'idée de ceux qui se sont prononcés contre la désaffiliation comme je respecte aussi l'idée de ceux qui se sont prononcés pour. Le résultat du vote a été assez définitif: 1,345 pour, 427 contre, soit 918 de majorité. Il faudrait cependant que tous, nous acceptions ce verdict et que nous demeurions très unis, car c'est très important pour la bonne marche du Syndicat et la promotion du syndicalisme en général. Il suffit de rappeler que nous avons été les pionniers de cette promotion et que, à cause de cela, nous avons peut-être plus de responsabilités envers le mouvement ouvrier et la société en général."

Prise de position

M. Boucher a ensuite fait une courte rétrospective de certains faits survenus depuis le printemps dernier: "Nous voilà un syndicat indépendant; il y a tellement de temps qu'on en parlait. Je n'ai jamais pensé un seul instant que nous restions seul ou indépendant et je crois que la majorité des membres sont d'accord. Car, pour qu'il y ait une assemblée générale du 21 mai 1972 aurait-elle décidé de voter une somme d'argent assez im-

portante pour déléguer 27 membres à l'assemblée d'information au centre Mgr Marcoux, de Québec, le 22 mai, et un groupe aussi imposant au congrès de fondation de la CSN, les 9 et 10 juin à Québec également?"

Justification

M. Boucher se justifie de l'urgence d'une nouvelle affiliation à une autre centrale car, advenant un conflit, il serait très facile, pour une compagnie aussi puissante que la C.J.M., "d'étouffer" irrémédiablement tout mouvement syndical, à cause qu'aucune aide extérieure n'apparaîtrait. Les droits des membres locaux, parce que, selon les termes du président, "nous aurions décidé de rester seul ou de nous isoler".

S'attaquant ensuite à l'aspect financier de l'affaire, M. Boucher croit que les membres n'en aient pas fait un problème de ce qu'il en coûtait pour l'affiliation à la CSN.

Le Fradette demeure vaincu dans la ligue commerciale

THETFORD MINES (MD). La bijouterie Jean Fradette est demeurée vaincue cette saison dans la ligue de hockey commerciale Molson en infligeant un cuisant revers de 11-5 aux Playboys de Thetford Toyota.

Le centre Alain Perron fut la bougie d'allumage des vainqueurs avec le "truc du chapeau" en plus d'avoir fabriqué deux autres filets de ses coéquipiers. Larry Brouin, Jean Fradette, Jacques Carneau et Pierre Fradette ont récolté un but et deux passes chacun.

Les autres filets de la bijouterie Jean Fradette ont été enregistrés par Gilles Dodier, Claude Côté, Mario Duval et

Dick Dumas. Alain Dumas a riposté avec deux buts pour les Playboys de Thetford Toyota. Les autres filets des perdants ont été oeuvrés par Gérard Thivierge, Jean-Rock Lessard et Richard Boivert.

Brillante victoire de Robertson

Dans une autre rencontre de la ligue commerciale Molson, Robertson a triomphé du club aux Economies par le pointage de 6-2. Yvon Rancourt fut le meilleur des gagnants avec une paire de buts. Les autres allant à Claude Binet, Ghislain Phaneuf, Léopold Fortin et Jacques Letourneau.

Marcel Poulin et Henri Therrien ont fait scintiller la lumière rouge pour le club aux Economies.

A la suite de ces marches, la bijouterie Jean Fradette détient toujours le pinacle au classement des équipes de la ligue de hockey commerciale Molson. Robertson suit au deuxième rang avec trois points. Les Playboys de Thetford Toyota et aux Economies totalisent deux points chacun pour fermer la marche.

GRONDIN AUTOMOBILES INC. MERCURY LINCOLN Thetford Mines Tél.: 338-8558

